



Numéro 153
13 avril 2022



COLZA

- Fongicides

BLÉ

- Régulateurs
- Maladies
- Désherbage de printemps

MAÏS

- Implantation
- Fertilisation
- Désherbage

TOURNESOL

- Fertilisation
- Désherbage

CERTIPHYTO

CONSEIL STRATEGIQUE

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 9 du 12/04/2022. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2021-2022. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VANCRANENBROECK
07 79 99 53 40

Claire TURILLON
07 54 38 73 35

Service Agronomie
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.idf.chambre-agriculture.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Renforcement de l'équipe de conseillers

Nous vous informons de l'arrivée au sein de l'équipe de conseillers du service agronomie d'une nouvelle conseillère pour le nord Seine et Marne, qui a pris ses fonctions ce lundi 11 avril. Il s'agit de Claire TURILLON, qui après son stage de fin d'étude à la Chambre de Seine et Marne en 2012, a travaillé d'abord pour Agro-transfert puis en coopérative avant de rejoindre notre équipe. Basée à Meaux avec Louise, vous pourrez désormais compter sur 2 conseillères Grandes Cultures pour le suivi des agriculteurs et l'animation du secteur nord seine-et-marnais.

AGROMETEO

Le nord 77 a reçu entre 30 à 45 millimètres en 2 jours. La météo prévoit des conditions stables et ensoleillées pour les 10 jours à venir. Un temps poussant favorable à toutes les cultures. Les semis de maïs et tournesol se préparent. Attention au risque limaces notamment sur betterave en cours de levée.

COLZA

(stade F2-G1)

Fongicides

Avec le retour du soleil et des chaleurs la pleine floraison démarre cette semaine pour beaucoup de parcelles.

- Prévoir l'intervention fongicide au stade G1 (**chute des premiers pétales, les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm**). **Rappel : la lutte contre le sclérotinia est strictement préventive**

Produits

JETSET 0,25
réserver sur



RESERVE AUX ADHERENTS

Pour le tableau de conseil complet, se référer à l'infopline n°152.

Condition d'utilisation des fongicides : intervenir le soir ou tôt le matin, températures < 13° C, hygrométrie > 70 %, absence de vent.

Cycle des auxiliaires

Une fois la floraison amorcée, il n'est plus nécessaire d'intervenir sur méligèthes. Leur activité contribue à la pollinisation du colza. Comme l'indique le tableau ci-dessous, beaucoup d'auxiliaires sont actifs à partir d'avril, et contribuent à la régulation des insectes ravageurs, notamment les pucerons.

	Stade	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.
Coccinelles	Adulte									
	Larve									
Carabes	Adulte									
Syrphes	Adulte									
	Larve									
Hyménoptères parasitoïdes	Adulte									
	Larve									
Chrysopes hémérobes et	Adulte									
	Larve									

Nouvel arrêté (20 novembre 2021) encadrant les horaires d'application des insecticides et fongicides :

Intervention possible : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après avec des produits avec la mention abeille.

Stade réglementé : Il s'agit de la période végétative s'étendant de l'ouverture des premières fleurs à la chute des pétales des dernières fleurs.

Liste des Cultures non-attractives à ce jour :

- Céréales à paille : avoine, blé, épeautre, orge, riz, seigle, triticale, tritordeum et autres hybrides de blé - Autres cultures céréalières (hors sarrasin et maïs) - Graminées fourragères (dont moha et ray-grass, hors maïs) - Houblon - Lentille - Pois (*Pisum sativum*) - Pomme de terre - Soja - Vigne
- Par défaut, les autres cultures sont considérées comme attractives et sont soumises aux dispositions de l'arrêté.

Dérogations possibles:

- A titre temporaire et dans un délai de 8 mois, l'arrêté tolère les applications sans contrainte horaire à condition que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeille (motif, horaires et conditions à mentionner sur le registre).
- Si l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint (motif, horaires et conditions à mentionner sur le registre) exemple : sclerotinia

BLE (épi 1cm à 2 nœuds)

Stade : Quelles feuilles à quel stade ?

Le stade 1 nœud correspond à la F4 définitive, et le stade 2 nœuds à la F3 définitive. La protection fongique concerne la F3, F2 et F1 définitive seulement.

Stade	Feuilles visibles selon les stades				
	F5 définitive	F4 définitive	F3 définitive	F2 définitive	F1 définitive
Epi 1 cm					
1 nœud					
2 nœuds					
Dernière feuille pointante					
Dernière feuille déployée (étalée)					
Gonflement					
Epiaison					

Feuille visible (étalée)	Feuille pointante (enroulée)	Feuille non sortie (non visible)	Feuilles à protéger
--------------------------	------------------------------	----------------------------------	---------------------

Régulateurs : les conditions de cette semaine sont propices à l'application de régulateur

🔒
RESERVE AUX ADHERENTS



Méthodes alternatives pour réduire le risque verse :

- Résistance variétale
- Baisse des densités
- Retard des dates de semis
- Retard du premier apport d'azote

🚩 Maladies

Pour le moment la plupart des parcelles sont saines et ne justifient pas une protection septoriose à 2 nœuds. Le programme fongicide pourra commencer à partir de dernière feuille déployée.

🚩 Oïdium : présence ponctuelle

De l'oïdium a été observée sur variété TENOR, COMPLICE. Tant que l'oïdium reste sur les tiges il n'y a pas d'urgence à intervenir. Surveillez l'évolution et l'éventuelle montée sur les feuilles. Si possible attendre le stade 2 nœuds pour une intervention ciblée oïdium/septoriose.

Seuil d'intervention à partir du stade épi 1 cm : Variétés sensibles : + 20 % des 3 dernières feuilles atteintes à plus de 5 %. Autres variétés : + 50 % des 3 dernières feuilles.



RESERVE AUX ADHERENTS

🚩 Rouille jaune : un climat toujours propice à son développement

Observée sur COMPLICE, RGT SACREMENTO, le risque rouille jaune est à surveiller.

Seuil d'intervention à partir du stade 1 nœud : intervenir dès l'apparition des premières pustules



RESERVE AUX ADHERENTS

> S
AZ
*S
EPI

🚩 Septoriose

Les pluies de ce weekend ont pu inquiéter quant au risque de contamination et de montée de la septoriose. Pour le moment la majeure partie des parcelles ont peu de symptômes de septoriose et le développement rapide des blés devraient permettre de limiter la contamination des F3 et F2 définitives.

- Restez vigilant sur les blés les plus avancés en stade, et les variétés sensibles à moyennement sensibles (COMPLICE, RGT SACREMENTO, MORTIMER, FILON, OBIWAN, TENOR, PROVIDENCE, RUBISKO, RGT LIBRAVO, RGT LEXIO, RGT VOLUPTO....)

Seuil d'intervention au stade 2 nœuds

- Variétés sensibles (note GEVES < 5) : + 20 % des F2 du moment
- Variétés peu sensibles (note GEVES > 5,5) : + 50 % des F2 du moment



RESERVE AUX ADHERENTS

Condition d'utilisation des fongicides : intervenir le soir ou tôt le matin, températures < 13° C, hygrométrie > 70 %, absence de vent.

🚩 Désherbage céréales (hors avoine)

🚩 Antigraminées : Les conditions de cette semaine sont propices au désherbage de rattrapage

Les applications d'AXIAL PRATIC nécessitent des conditions poussantes (sol humide, hygrométrie > 70 %, températures moyennes 15° C) pour être efficaces.



RESERVE AUX ADHERENTS

Conditions d'utilisation des herbicides : hygrométrie > 70 %, absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < - 1° C. Délai sans pluie : 2 h.

MAÏS

(semis en cours)

🚩 Implantation

Les conditions de cette semaine et de la semaine prochaine devraient permettre des semis de qualité, sur sol suffisamment réchauffé (>10°C) pour obtenir une levée rapide et homogène.

Respectez une profondeur de semis de 3 à 6 cm pour limiter les dégâts d'oiseaux avant la levée.

Densité de semis de 80 000 (série tardive G4) à 95 000 (série précoce G1) graines/ha

L'utilisation d'engrais starter est conseillé pour assurer une vigueur de démarrage, répondre à un besoin élevé entre le stade 3F et 8F et limité le risque de carence en phosphore. Exemple de produit : 18-46 (N/P) en granulés solides, 60-100 kg/ha.

🚩 Désherbage

🚩 Point réglementaire

Plusieurs produits de désherbage maïs sont concernées par des restrictions dans les conditions d'utilisation ou de la dose homologuée :

- Les produits à base de **S-métolachlore** sont limités à 1000 g/ha. Les doses homologuées de ces produits sont restreintes telles que : MERCANTOR GOLD 1,04 l/ha, DUAL GOLD SAFENEUR 1,09 l/ha, CAMIX 2.5 l/ha.
- Les produits à base de **bentazone** (ADAGIO SG/BASAGRAN) sont limités à 1500 g/ha/an et ne peuvent être appliqués sur les sols dont le taux de matières organiques est < 1,7% et sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes).
- ADENGO XTRA : 1 application tous les 2 ans et dispositif végétalisé permanent de 20 m depuis 2018.
- Prosofuron (PEAK, CASPER) : 1 application tous les 3 ans, à la dose maximale de 15 g/ha.

🚩 Programmes désherbage

L'efficacité des herbicides de prélevée dépend de l'état d'humidité du sol.

- En l'absence de prévision de pluie, privilégier l'enfouissement en présemis des produits à base de s-metolachlore (CAMIX, DUAL GOLD, MERCANTOR GOLD) pour une meilleure efficacité des herbicides.
- La plupart des herbicides antigraminées de prélevée peuvent être appliqués en post-levée précoce au stade 1-2 feuilles.

1. Stratégie flore dominante dicots (chénopode, morelle, renouée persicaire...)

Sur infestation moyenne en dicots, la plupart des produits de prélevée fonctionnent (DUAL GOLD SAFENEUR, CAMIX), la flore peut être contrôlée par une application unique. Le traitement de rattrapage permet de parfaire le travail lorsque les produits racinaires ne permettent pas un contrôle total.



2. Stratégie flore dominante graminées + dicots

Dans le cas de problématiques graminées résistantes, il est important d'utiliser des produits racinaires et de les positionner en prélevée du maïs. Ce positionnement et ces produits sont une alternative aux sulfonylurées.



3. Programmes antigraminées adaptés aux aires d'alimentation de captage (sans S-métolachlore)

Certaines molécules ont une durée de vie particulièrement longue ou peuvent se déplacer très rapidement vers les nappes phréatiques. C'est le cas des molécules de chlore (S-métolachlore, métazachlore...). En vue de protéger l'eau des contaminations, il est recommandé de ne pas utiliser d'herbicide à base de S-métolachlore sur les périmètres d'aire d'alimentation de captages prioritaires et zones sensibles.



RESERVE AUX ADHERENTS

➤ **ATTENTION** : ne JAMAIS utiliser un herbicide au stade pointant, au risque d'handicaper la culture.

Conditions d'application des herbicides racinaires : produits à positionner au plus près du semis pour profiter de l'humidité du sol, hygrométrie > 70 %, absence de vent, températures douces, éviter les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < à -1° C.

Programmes de désherbage mixte

Avantages du désherbinage	Contraintes du désherbinage
Réduction des doses d'herbicide à l'hectare et meilleure efficacité du produit (pulvérisation de précision)	Fenêtres d'utilisation parfois courtes : compromis entre celles d'une bineuse (temps chaud et sec) et celles d'un pulvérisateur (bonne hygrométrie de l'air)
Bénéfice du binage du sol (décroûtage, oxygénation, réchauffement)	

Exemples de stratégies désherbage mixte

	prélevée	semis	2 feuilles	3-4 feuilles	5-6 feuilles	8-10 feuilles
Stratégie 1			Chimique		Mécanique	
Stratégie 2			Chimique			Mécanique
Stratégie 3	Chimique			Mécanique		Mécanique

Pour les passages de bineuse, il est préférable de ne pas passer avant 3-4 feuilles du maïs et après 8-10 feuilles.



La réalisation de faux-semis avant l'implantation du maïs ET/OU de programme de désherbage mixte (mécanique + chimique) peut permettre, dans certains cas, des efficacités égales, voire supérieures, au désherbage chimique seul (en particulier lors de printemps secs). La bineuse est utilisable à partir du stade 3-4 feuilles.

TOURNESOL

(semis en cours)

Fertilisation

La dose d'azote à apporter est à estimer à partir de l'objectif de rendement et du reliquat de la parcelle. Toute sur-fertilisation en azote est à éviter car elle augmente le risque verse et le développement de différents pathogènes qui pénalisent le rendement.

L'apport d'azote se fera de préférence en cours de végétation, entre le stade 6 et 14 feuilles. Le tournesol est moyennement exigeant en potasse et peu exigeant en phosphore. Un apport de 30 à 60 u de P et K est suffisant

Exemples de doses d'azote à apporter (Source : Terres Inovia)

Reliquat d'azote minéral dans le sol	Dose d'azote à apporter	
	Objectif de rendement 25 q/ha (sol superficiel)	Objectif de rendement 35 q/ha (sol profond)
Faible (30 U)	40 à 80 U	80 à 100 U
Moyen (60 U)	moins de 40 U	40 à 80 U
Elevé (90 U)	Pas d'apport	moins de 40 U

Rappel programmes désherbage

Les herbicides antigraminées sur tournesol s'appliquent en présemis ou en prélevée.



RESERVE AUX ADHERENTS



Le tournesol est particulièrement adapté au **binage**. Les essais de Terres Inovia montrent qu'un binage réalisé en bonnes conditions en complément d'un programme herbicide classique permet de gagner 10 à 20 points d'efficacité sur les adventices et de rattraper des situations d'échec. La bineuse complète efficacement tout type de stratégie, une fois que la culture est bien installée.

Le faux-semis est une technique intéressante pour lutter contre des adventices envahissantes (ray-grass...) et pour réduire le stock semencier. Lorsque les conditions pédoclimatiques le permettent, préparer un lit de semences fin et rappuyé au moins 8 à 10 jours avant le « vrai » semis. Attention toutefois en sols battants.

CERTIPHYTO

La Chambre d'agriculture continue de vous accompagner et vous propose de nouvelles dates de formation en mai :

- Lundi 9 mai 2022 - ETAMPES (91)
- Jeudi 12 mai 2022 - LE MEE SUR SEINE (77)
- Mercredi 17 mai 2022 - JOUY SUR MORIN (77) à la coopérative Ceresia
- Vendredi 20 mai 2022 - MAGNANVILLE (78)

Les inscriptions peuvent se faire au 01 39 23 42 38 ou directement en ligne: <https://www.cognitoforms.com/Caridf/formulairedinscriptioncertiphyto>

Pour toute information, vous pouvez contacter Julie Elbé, responsable de formation au 06 48 92 61 80.

CONSEIL STRATEGIQUE PHYTOSANITAIRE

Le 1^{er} janvier 2021 la Loi de séparation Vente/Conseil est entrée en vigueur, et le législateur a mis en place un nouveau conseil phytosanitaire : le **conseil stratégique** à l'utilisation des produits phytosanitaires (CSP).

Ce CSP devient obligatoire pour toutes les exploitations agricoles à l'exception des exploitations certifiées (AB 100 %, HVE3). Il permet à l'exploitant de mener une réflexion autour de ses pratiques et usages de produits phytos. La réalisation du conseil sur l'exploitation donne lieu à la délivrance d'une attestation, vérifiée lors du renouvellement du Certiphyto des chefs d'exploitations et lors des contrôles phytosanitaires.

Pour plus d'informations ou pour réaliser votre CSP, vous pouvez vous Pré - inscrire ici :

<https://www.cognitoforms.com/CA26/formulairedinscriptionconseilstrat%C3%A9giquephytosanitairecsp>

Nous vous incitons à vous pré-inscrire sans caractère d'engagement...Cela va nous permettre de mieux nous organiser dans notre travail et éviter les phénomènes d'engorgement.

Pour toute information, vous pouvez contacter Julie Elbé, responsable organisationnelle au 06 48 92 61 80.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES



RESERVE AUX ADHERENTS



Retrouvez les bulletins Info.plaine, les BSV de la région sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.